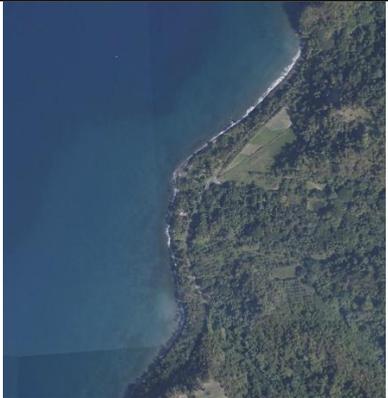


FICHES DE SYNTHESE

Commune du Prêcheur - Martinique
Zones de baignade de l'anse Céron
 Date d'élaboration du profil : mars 2013

Description de la zone de baignade

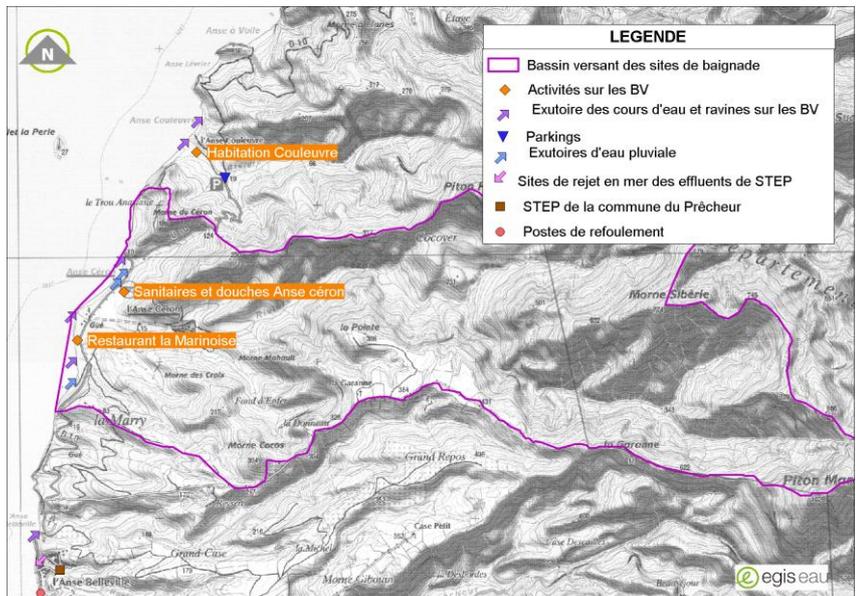
Nature : Sable noir
Longueur : zone de baignade nord : 500 m ; zone de baignade Sud : 100 m
Dates de la haute saison : de novembre à avril
Occupation du sol : naturelle
Population permanente de la commune en 2009 : 1 673 habitants



Equipements : Tables, carbet

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement eaux usées	Pas de STEP ou de PR identifié sur le BV et peu d'habitations. Sanitaires et douches publiques 1 restaurants
Assainissement pluvial	3 exutoires d'eau pluviale identifiés et 3 exutoires de cours d'eau ou ravine
Activités industrielles / Agriculture	Sans objet sur la zone
Autres sources	Sans objet sur la zone



Qualité du milieu marin

Evolution du classement .

	Anse Céron – milieu de plage		Anse Céron – Tamarinier	
Directive	1975	2006	1975	2006
2010	A	Excellente	A	Excellente
2009	A	Excellente	A	n.c.
2008	A	n.c.	A	n.c.

2007	A	n.c.	n.c.	n.c.
------	---	------	------	------

A : Eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée –
D : Eau de mauvaise qualité, n.c. : non communiqué

Situation à risque

Origines principales : pollutions provenant d'un bassin versant voisin, des douche et sanitaires publiques, éventuellement assainissement non collectif d'habitations, du restaurant ou du réseau d'eau pluvial.

Plan d'action

Actions à réaliser	Priorité	Maîtrise d'ouvrage	Mise en œuvre
Etablir un schéma directeur de gestion des eaux pluviales (diagnostic, collecte, traitement)	1	Ville du prêcheur	-
Réaliser un curage préventif du réseau d'eau pluviale avant l'hivernage	1	Ville du prêcheur	2013
Réhabiliter les STEP en dysfonctionnement	2	SCCCNO	La STEP de l'Anse Belleville a été réhabilitée en 2011 La STEP la Perle est cours de réparation en mars 2013
Mettre en conformité l'autosurveillance des rejets des STEP	2	SCCCNO	-
Réaliser une STEP communale en remplacement des mini stations actuelles, étendre le réseau d'eau usée et raccorder les particuliers	2	SCCCNO	Les travaux ont débuté en début Mars 2013, la réception est prévue pour mai 2013
Identifier les usagers raccordables	2	Ville du prêcheur	-
Régulariser l'assainissement non collectif	1	Ville du Prêcheur :	-

1 : Majeure, 2 : Haute

Mise en place de mesure de gestion active

La fréquence d'analyse des eaux de baignade par mise en culture devra être au minimum mensuelle.

SURVEILLANCE ACTIVE	
Analyse supplémentaire rapide ¹	
Élément déclencheur	Protocole
Pic de pollution sur une plage voisine	1 analyse par jour pendant 48 h suivant le pic de pollution
Pluviométrie supérieure à 10 mm	1 analyse réalisée dans les 24h suivant l'évènement pluvieux
Pollution constatée sur le site de baignade	1 analyse par jour pendant 72 h suivant le pic de pollution